

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 21 mai 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune
régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi,
dans le lieu habituel de ses séances.

Nombre de membres en
exercice :

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

14
Nombre de membres
Présents : 10
Excusés : 4
Pouvoirs : 4
Votants : 14
Absent : 0

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Michel
DUBAUX, Ulysse SUC, Éric FORESTIER, Antoine ZANOTTO et
Dominique SAVARIAUD.

Mmes Laurence TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE et
Delphine SCHWARTZ.

Excusés : Mesdames Françoise JORREY, Estelle ASPART, Laure
BRAQUEHAIS et Monsieur Christian MICHELET.

Date de la convocation :
Le 14.05.2024

Pouvoirs : Madame Estelle ASPART à Madame Sandra BARBE, Madame
Laure BRAQUEHAIS à Madame Delphine SCHWARTZ, Madame
Françoise JORREY à Monsieur Daniel BORDENEUVE et Monsieur
Christian MICHELET à Madame Laurence TOUMEYRAGUES.

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Avenant n°1-MAPA extension de l'office et mise aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les avenants n°1 du marché public dénommé : « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes », situé 262 rue du bourg, qui ont pour objet les modifications en plus et moins-values apportées au marché de base telles que détaillées comme suit :

Lot	Dénomination de l'entreprise	Marché initial	Avenants travaux H.T	Montant H.T nouveau marché
1	S.A.S.U TONNEINS MACONNERIE	36 674.14 €	4 460.00 €	41 134.14 €
7	Ets DUPLAN	20 717.80 €	-3 394.08 €	17 323.72 €
8	S.A.S CUISINES PROFESSIONNELLES	16 128.55 €	4 519.52 €	20 648.07 €
TOTAL MARCHE H.T		147 585.01 €	5 585.44 €	153 170.45 €
T.V.A 20.00%		29 517.00 €	1 117.08 €	30 634.08 €
TOTAL T.T.C		177 102.01 €	6 702.52 €	183 804.53 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE et **VALIDE** les modifications apportées au marché de base du marché public - « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes » telles que détaillées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer les avenants n°1 (annexés à la présente délibération) pour les entreprises SASU TONNEINS MACONNERIE, Ets DUPLAN et SAS CUISINES PROFESSIONNELLES.

Adopté à 14 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme
Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 23.05.2024

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance,

Laurence TOUMEYRAGUES